



Province du Québec

Municipalité de Venise-en-Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue par visioconférence, lundi 7 juin 2021 à 14 h 05 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et en vertu de l'arrêté ministériel 2020-004 du 15 mars 2020 et ses amendements, la présente séance se tient sans la présence du public.

À cette assemblée sont présents les conseillers Messieurs, M. Johnny Izzi, M. Raymond Paquette, M. Alain Paquin et M. Steve Robitaille formant quorum sous la présidence de M. Jacques Landry, maire.

Les conseillers M. Gérard Bouthot et M. Michel Vanier sont absents.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur général et secrétaire-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 5. DIRECTION GÉNÉRALE
- 6. FINANCES
- 7. BÂTIMENTS & CONSTRUCTION
- 7.1 DÉPÔT RAPPORT INSPECTEUR
- 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9. URBANISME EN ENVIRONNEMENT
- 10. ÉGOUT SANITAIRE & AQUEDUC
- 11. LOISIRS, TOURISME ET CULTURE
- 12. TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE
- 13. AFFAIRES NOUVELLES
- 14. COMPTES DU MOIS
- 14.1 DÉBOURSÉS DU MOIS DE MAI 2021
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE





1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue par visioconférence, lundi 7 juin 2021 à 14 h 05 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et en vertu de l'arrêté ministériel 2020-004 du 15 mars 2020 et ses amendements, la présente séance se tient sans la présence du public.

À cette assemblée sont présents les conseillers Messieurs, M. Johnny Izzi, M. Raymond Paquette, M. Alain Paquin et M. Steve Robitaille formant quorum sous la présidence de M. Jacques Landry, maire.

Les conseillers M. Gérard Bouthot et M. Michel Vanier sont absents.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur général et secrétaire-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12202-06-07

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juin 2021.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juin 2021.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

12203-06-07

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021.

5 DIRECTION GÉNÉRALE

12204-06-07

5.1 Adoption – rémunération du personnel électoral

CONSIDÉRANT l'élection générale du 7 novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT que Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités permet au conseil de la municipalité d'établir un tarif de rémunération pour le personnel électoral.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

DE FIXER la rémunération du personnel électoral pour l'élection générale





du 7 novembre 2021 de la manière suivante :

- Réviseur (commission de révision) : 19,50 \$/h

- Préposé à l'accueil : 18,00 \$/h

Secrétaire : 18,50 \$/hScrutateur : 18,50 \$/hAgent réviseur : 18,50 \$/h

12205-06-07

5.2 Adoption – politique portant sur le télétravail – approche moderne de la gestion du travail

CONSIDÉRANT que le conseil désire instaurer un mode de travail moderne qui répond aux attentes du marché actuel ;

CONSIDÉRANT que le télétravail apporte des avantages considérables au niveau de l'employeur et des employés ;

CONSIDÉRANT que le contexte de la Covid-19 a permis d'éprouver le télétravail ;

CONSIDÉRANT que le télétravail améliora l'offre de service aux citoyens.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER la Politique portant sur le télétravail – approche moderne de la gestion du travail.

12206-06-07

5.3 Adoption – règlement 464-2019-1 amendant le règlement 464-2019 concernant la gestion contractuelle

CONSIDÉRANT que le règlement 464-2019 concernant la gestion contractuelle a été adopté le 8 octobre 2019 ;

CONSIDÉRANT que la Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions (L.Q. 2021, chapitre 7) a été sanctionnée le 25 mars 2021;

CONSIDÉRANT que dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'article 124 de cette loi prévoit que pour une période de trois (3) ans, à compter du 25 juin 2021, les municipalités devront prévoir des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné à la séance extraordinaire du conseil du 20 mai 2021 et que le projet de règlement a été déposé à la même séance ;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu une copie du règlement lors de la séance ordinaire du 7 juin 2021, déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER, pour valoir à toute fin que droit, le règlement 464-2019-1 amendant le règlement 464-2019 concernant la gestion contractuelle.





12206-06-07

5.4 Chien dangereux – Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

CONSIDÉRANT le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (ci-après, règlement d'application);

CONSIDÉRANT l'incident du 4 avril 2020 entre deux chiens sur le territoire de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'une évaluation de dangerosité du chien a été demandée à la firme Proanima ;

CONSIDÉRANT que suite à cette évaluation, la Municipalité a, le 2 novembre 2020, par sa résolution numéro 12049-11-02, ordonné en vertu des pouvoirs conférés par la Loi l'euthanasie du chien de race boxer appartenant à la locataire du 723, avenue Venise Ouest, Venise-en-Québec;

CONSIDÉRANT que la propriétaire du chien, par l'entremise de ses procureurs, a demandé la suspension de l'exécution de cette ordonnance le temps nécessaire pour réaliser une contre-expertise par un vétérinaire spécialisé dans l'évaluation de l'état et de la dangerosité d'un chien ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a suspendu l'exécution de l'ordonnance sous certaines conditions strictes afin de s'assurer que le chien ne présente pas un danger pour la santé et la sécurité publique pendant le délai octroyé ;

CONSIDÉRANT la réception du rapport de contre-expertise réalisé où la vétérinaire conclut que la dangerosité du chien se situe à 2 pour les humains et à 6 pour les autres chiens et énonce une série de recommandations à titre préventif;

CONSIDÉRANT qu'après analyse des deux rapports des médecins vétérinaires ayant examiné le chien et évalué son état de dangerosité, une série de mesures visant à réduire le risque que constitue le chien pour la santé ou la sécurité publique devrait remplacer l'ordonnance d'euthanasie dans un esprit de proportionnalité du risque représenté par le chien ;

CONSIDÉRANT toutefois que la propriétaire du chien potentiellement dangereux a déménagé et n'a plus sa résidence principale sur le territoire de la Municipalité de Venise-en-Québec;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Steve Robitaille et résolu

D'ANNULER l'ordonnance d'euthanasie délivrée le 2 novembre 2020 par la résolution numéro 12049-11-02 ;

DE COMMUNIQUER les recommandations contenues aux deux rapports d'évaluations du chien à la demande de la Municipalité où la propriétaire du chien a maintenant sa résidence principale, et ce, en vertu de l'article 8 de Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

6 FINANCES

12207-06-07

6.1 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe - Faits saillants par le maire





Le conseil prend acte du dépôt du rapport financier pour l'exercice 2020 par le directeur général secrétaire-trésorier.

- M. le maire mentionne les faits saillants du rapport démontrant des revenus consolidés d'un montant de 4 520 672 \$ et des dépenses consolidées d'un montant de 4 082 880 \$ générant un surplus d'exercice de 923 773 \$ en considérant les affectations d'exercices réduisant les dépenses.
- M. le maire fait également état de l'affectation de l'aide financière gouvernementale d'un montant de 140 851 \$ reçu dans le cadre de la Covid-19 qui se détaille de la manière suivante :
- 2 000 \$ pour supporter les dépenses supplémentaires occasionnées par le camp de jour au Camp Youhou!
- 1 264,97 \$ pour pallier au manque de revenus de l'aréna de la Ville de Bedford ;
- 58 400 \$ pour équilibrer le budget de l'exercice 2021 de la Municipalité de Venise-en-Québec ;
- 79 186,03 \$ transférés dans le surplus non affecté de la Municipalité de Venise-en-Québec.

12208-06-07

6.2 Affectation - surplus non-affecté vers surplus affecté dette

CONSIDÉRANT un surplus d'exercice de 923 773 \$ pour l'année 2020 ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'affecter judicieusement le surplus d'exercice afin de réduire le fardeau de la dette auprès des contribuables et augmenter l'autofinancement par l'augmentation et un remboursement au fonds de roulement.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE TRANSFÉRER un montant de 300 000 \$ au poste budgétaire « Surplus affecté – dette » ;

DE REMBOURSER au fonds de roulement un montant de 200 000 \$.

6.3 Avis de motion et dépôt - projet de règlement n°460-2018-5 pour augmenter le fonds de roulement

Le conseiller Alain Paquin donne avis de motion à l'effet qu'il sera soumis lors d'une prochaine assemblée du conseil le règlement 460-2018-5 pour augmenter le fonds de roulement.

12209-06-07

6.4 Autorisation de paiement – Raymond Chabot Grant Thornton

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit réalisé dans le cadre du rapport financier 2020 d'un montant de 14 230 \$ plus les taxes applicables.

12210-06-07

6.5 Autorisation de paiement - Iberville Brique & Pierre

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité





D'AUTORISER le paiement à Iberville Brique & Pierre pour l'achat du pavé-unis d'un montant de 28 478,44 \$ plus les taxes applicables.

12211-06-07

6.6 Autorisation de paiement – Nivelage et Terrassement Verdura inc.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement à Nivelage et Terrassement Verdura inc. pour l'installation du pavé-unis au marché public pour un montant de 42 399,50 \$ plus les taxes applicables.

7 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION

7.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis - mai 2021

Le conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour les permis émis du 1er au 31 mai 2021.

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE

12212-06-07

8.1 Motion de remerciement - M. Francis Lamarre

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

DE DÉCERNER une motion de remerciement à M. Francis Lamarre pour les onze années services rendus auprès du service de Sécurité Incendie à titre de pompier volontaire et de lui souhaiter une bonne continuation.

9 URBANISME ET ENVIRONNEMEN

12213-06-07

9.1 Règlement sur les PIIA - projets de constructions

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :

- 519, avenue de la Pointe-Jameson agrandissement bâtiment principal
- 561, avenue Venise Ouest construction bâtiment principal
- 574, avenue Missisquoi construction bâtiment accessoire
- 603, avenue Missisquoi construction bâtiment principal
- 629, avenue Venise Ouest agrandissement accessoire au bâtiment principal
- 636, avenue Missisquoi agrandissement bâtiment principal
- 79, avenue Venise Ouest construction bâtiment principal
- 286, 51e Rue Ouest construction bâtiment accessoire

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que les projets sont conformes à la règlementation municipale.





Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER les projets tels que définis dans le préambule.

10 ÉGOUT SANITAIRE & AQUEDUC

11 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

12 TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

13 AFFAIRES NOUVELLES

12214-06-07

13.1 Inscription de formation – M. Raymond Paquette - Médias sociaux : faire face à l'intimidation par une gestion adaptée des commentaires (rediffusion)

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'INSCRIRE M. Raymond Paquette, conseiller, au webinaire « Médias sociaux : faire face à l'intimidation par une gestion adaptée des commentaires (rediffusion) » au montant de 60 \$ plus les taxes applicables.

14 COMPTE DU MOIS

12215-06-07

14.1 Déboursés du mois de mai 2021

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE RATIFIER les chèques émis et les paiements directs exécutés durant la période du mois de mai 2021, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 353 077,16 \$.

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

12216-06-07

16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée à 14 h 25.





Jacques Landry	Frédéric Martineau	Frédéric Martineau			
Maire	Directeur général, Secrétaiı Trésorier	e-			
Frédéric Martineau Directeur général, Secrétai	e-Trésorier				

Je, Jacques Landry, Maire, atteste que la signature du présent procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION PAR LE CONSEIL.





ANNEXE 1

<u>No</u> Chéques	<u>Fournisseurs</u>	<u>Montants</u>	Comptes
C2100134	POMPEX INC	1 079,52 \$	02-415-60-521
C2100135	9227-1360 QUÉBEC INC	11 807,73 \$	Remb. Trop perçu
C2100136	ARMAND DUHAMEL & FILS INC.	1 442,25 \$	02-701-50-522
C2100137	B. FRÉGEAU & FILS INC.	28 003,31 \$	02-701-50-522
C2100138	CENTRE DU PNEU F.M.L. INC.	91,98 \$	02-320-00-526
C2100139	COMMUNICATION RADIOTECH INC.	284,91 \$	02-220-00-331
C2100140	LA COOP DES MONTÉRÉGIENNES	114,98 \$	02-701-50-522
C2100141	CULTURE MONTÉRÉGIE	120,00 \$	02-130-00-494
C2100142	FERME MARC SÉPUL INC.	459,90 \$	02-320-00-522
C2100143	GARAGE YVES ST-LAURENT	258,38 \$	02-320-00-525
C2100144	G.E.S.T.I.M.	2 070,81 \$	02-610-00-410
C2100145	KEMIRA WATER SOLUTION CANADA INC.	7 956,39 \$	02-414-00-635
C2100146	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	333,48 \$	02-702-30-670
C2100147	MOTEURS ÉLECTRIQUES GUERTIN INC.	1 139,33 \$	02-415-60-521
C2100148	MUNICIPALITÉ ST-GEORGES-DE- CLARENCEVILLE	1 905,64 \$	02-220-00-959
C2100149	MARTINEAU FRÉDÉRIC	648,56 \$	02-130-00-212
C2100150	MINTZ GLOBAL SCREENING INC.	74,73 \$	02-220-00-649
C2100151	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	80,48 \$	02-130-00-519
C2100152	NI CORPORATION	1 800,78 \$	02-230-10-640
C2100153	Madame Johanne Provost	3,72 \$	Remb vente
C2100154	PAQUET NATHALIE	100,00 \$	02-701-90-996
C2100155	PRODUCTIONS ROYAL PYROTECHNIE INC.	3 449,25 \$	02-701-90-970
C2100156	RCCT INC.	2 529,45 \$	02-701-50-522-07
C2100157	RYAN NATALIE	98,64 \$	02-190-00-670
C2100158	RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE	85,43 \$	02-702-30-670
C2100159	REALBOULANGER DESIGN	2 736,41 \$	02-610-00-410
C2100160	REIS JEAN-PIERRE	640,00 \$	Divers
C2100161	VOX AVOCATS INC.	2 168,32 \$	02-130-00-412
C2100162	GROUPE SYNERGIS INC. SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU	10 328,49 \$	02-610-00-410
C2100163	QUÉBEC	1 569,64 \$	02-320-00-455
C2100164	iHR	- \$	annulé
C2100165	J. GAGNÉ EXCAVATION	3 587,22 \$	02-470-00-499/02-320-00- 690/02-320-00640
C2100166	MARCEL DUVAL FER & MÉTAUX INC.	209,60 \$	02-320-00-640
C2100167	MARTINEAU FRÉDÉRIC	648,56 \$	02-130-00-212
C2100168	PÉPINIÈRE DU BRISE-VENT	1 494,68 \$	02-701-50-522
C2100169	REALBOULANGER DESIGN	4 538,60 \$	02-610-00-410
C2100170	SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU	2 924,67 \$	02-320-00-455
C2100171	QUÉBEC	23,40 \$	02-320-00-455
C2100172	RYAN NATALIE	99,35 \$	annulé





C2100173	CROIX ROUGE CANADIENNE	312,63 \$	02-230-10-640	
C2100174	CAIN LAMARRE	4 822,92 \$	02-130-00-412	
C2100175	DRUIDE INFORMATIQUE INC. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES	124,17 \$	02-130-00-494-01	
C2100176	MUNICIPALITÉS	228,90 \$	02-190-00-421	
C2100177	GARAGE RAYMOND INC.	1 713,88 \$	02-220-00-525/02-320-00- 526	
C2100178	IBERVILLE BRIQUE & PIERRE	32 743,08 \$	03-332-00-721	
C2100179	J. GAGNÉ EXCAVATION	1 078,06 \$	02-470-499/02-320-690/02- 320-640	
C2100180	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	110,04 \$	02-702-30-670	
C2100181	MOTO SPORT G&L	190,70 \$	02-220-00-640	
C2100182	PRONET	3 171,14 \$	02-190-00-660	
C2100184	RYAN NATALIE	87,29 \$	02-190-00-640	
C2100185	RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE	9 746,28 \$	02-702-30-494	
			00 000 00 500/00 400 00	
C2100186	REIS JEAN-PIERRE	225,00 \$	02-320-00-522/02-190-00- 522/02-701-20-522-01	
C2100187	RÉGIE INTER. D'INCENDIE MT-ST-GREGOIRE	842,83 \$	02-220-00-442	
C2100188	9181-5084 QUÉBEC INC.	2 086,80 \$	02-355-00-640	
C2100189	SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU	40,95 \$	02-320-00-455	
C2100190	QUÉBEC	17,10 \$	02-220-00-649	
C2100191	UNIFORMES BEAUDIN	735,84 \$	02-320-00-650/02-230-10- 640	
L2100166	G.M.A.C.	518,26 \$	02-610-00-515	
L2100167	SIMCO	3 528,01 \$	02-330-00-443	
L2100173	AUDETTE DANIEL	70,00 \$	02-690-00-459 02-190-00-522/02-701-50-	
L2100174	BORDO, LANA	800,00 \$	522-07	
L2100175	CHOINIÈRE & MORIN INC.	18 908,32 \$	02-330-00-443	
L2100176	EUROFINS / ENVIRONEX	689,69 \$	02-413-00-444/02-414-00- 444	
L2100177	ETHIER AVOCATS INC.	318,23 \$	02-610-00-410	
L2100178	GARAGE LÉO LORD	41,84 \$	02-220-00-649	
			00 400 00 444/00 704 00	
L2100179	GAGNÉ MARTIN	315,00 \$	02-130-00-414/02-701-20- 522-02/02-220-649	
L2100180	LANGEVIN PAULE	70,00 \$	02-690-00-459	
L2100181	LLANOS GLECYL MAY	98,00 \$	02-702-20-522-02	
L2100182	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	25 067,20 \$	02-451-10-446	
L2100183	MICLETTE RACHEL	2 975,00 \$	02-701-50-522	
L2100184	PAPETERIE COWANSVILLE	110,35 \$	02-190-00-670	
L2100185	PROANIMA	1 285,50 \$	02-690-00-499	
L2100186	ST-MAURICE MANON	70,00 \$	02-690-00-459	
L2100187	TECHNO-CONTRÔLE 2000 INC.	48,29 \$	02-220-00-522 02-220-00-331/02-320-00-	
L2100188	TÉLUS	128,59 \$	331	
L2100189	TETRA TECH QI INC.	1 079,34 \$	02-415-10-410/02-415-10- 521	
L2100190	THIBAULT MICHEL	70,00 \$	02-690-00-459	
L2100191	TOILETTES SUPRA	114,98 \$	02-701-50-522	





L2100192	LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	302,88 \$	58-138-40-000
L2100193	VILLE DE BEDFORD	5 616,03 \$	02-701-30-951
L2100194	XITTEL INC.	183,79 \$	02-701-50-522
L2100196	DESJARDINS	150,00 \$	02-130-00-496
L2100197	CONSTRUCTION DANY BOUCHER INC.	2 752,96 \$	02-330-00-443
L2100198	G.M.A.C.	518,26 \$	02-610-00-515
L2100199	SUPER SOIR	883,04 \$	02-320-00-631/02-220-00- 631
L2100200	SIMCO	622,59 \$	02-330-00-443
L2100201	L'HOMME ET FILS ENR	6 737,64 \$	Divers
L2100202	HYDRO QUÉBEC	11 850,10 \$	Divers
L2100205	AMILIA	113,83 \$	02-130-00-494-01
L2100206	ADGMQ	684,10 \$	02-130-00-494
L2100207	AG & CIE ATELIER CRÉATIF ET BOUTIQUE INC	252,95 \$	02-701-30-340
L2100208	BC2 GROUPE CONSEIL INC.	189,71 \$	02-610-00-410
L2100209	CLAUDE & FRANÇOIS PHÉNIX & FILS INC.	2 638,68 \$	02-190-00-522
L2100210	COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC	4 991,79 \$	02-413-00-640-01
L2100211	HYDRO QUÉBEC	2 767,84 \$	Divers
L2100212	MARCHÉ VENISE	760,59 \$	02-190-00-610
L2100213	LES VÉHICULES OFFROAD 227	65,47 \$	02-220-00-640
L2100214	PAPETERIE COWANSVILLE	763,43 \$	02-190-00-670-01
L2100215	PIÈCES D'AUTOS DE BEDFORD	379,69 \$	02-320-00-526
L2100216	PITNEY BOWES	313,85 \$	02-130-00-321
L2100217	SAUVE-GARDE NATURE	80,00 \$	02-470-00-499
L2100218	TÉLÉBEC LTÉE	130,26 \$	02-622-00-331
L2100219	D'ESPACE MUNI	45,42 \$	02-130-00-494
L2100220	NORDAK MARINE	6 251,11 \$	02-701-20-670-02
L2100221	DESJARDINS SERVICE DE PAIE	246,35 \$	02-130-00-497
L2100222	LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE	97,32 \$	02-130-00-494
L2100223	ARÉO-FEU LTÉE	270,19 \$	02-220-00-650
L2100224	COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC	473,13 \$	02-413-00-640-01
L2100225	DESJARDINS SERVICE DE PAIE	229,67 \$	02-130-00-497
L2100226	HYDRO QUÉBEC	3 464,70 \$	Divers
L2100227	JLD-LAGUÊ	387,23 \$	02-320-00-526
L2100228	LA CAPITALE ASS.ET GEST. DU PATRIMOINE	2 192,32 \$	Divers Assurance Collective
L2100229	POMPEX INC	7 439,12 \$	02-415-60-521
L2100230	PUROLATOR INC.	24,58 \$	02-130-00-321
L2100231	SIMCO	735,84 \$	02-701-50-522-04
L2100232	TECHNO-CONTRÔLE 2000 INC.	1 043,73 \$	Divers Inspection bâtiments
			02-220-00-331/02-320-
L2100233	TÉLUS	128,59 \$	331/02-629-996
L2100234	TOILETTES SUPRA	114,98 \$	02-701-50-522
L2100235	XITTEL INC.	183,79 \$	02-701-50-522
		278 570,35 \$	





Salaires 24-04-2021/26-05-2021 68 279,35 \$

Salaires élus 6 227,46 \$

Total du mois 353 077,16 \$